

## TUTEUR DE MAISONNÉE SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE

### CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

### DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr).

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultramarins ;

## **DESCRIPTION DU POSTE**

### **Missions**

Le tuteur est le cadre de proximité des jeunes pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il·elle partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (groupe de 14 volontaires) dont il·elle a la charge. Il·elle est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime. Il·elle veille à développer l'autonomie et la responsabilité des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. La mission du tuteur se divise en plusieurs tâches principales :

- L'accueil et l'accompagnement des volontaires :
  - préparer l'accueil au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, de l'hygiène, tenues etc.
  - susciter la participation et impliquer les volontaires pour toutes les activités : vie courante, activités physiques, modules divers etc.
  - veiller à l'assiduité et au respect des horaires.
- L'organisation et la discipline de la vie courante :
  - faire connaître et respecter le règlement intérieur,
  - signaler aux cadres de compagnie tous les manquements,
  - gérer les difficultés interpersonnelles, les conflits.
  - veiller à la sécurité des jeunes en faisant respecter strictement les mesures de sécurité,
  - identifier les risques, les situations problématiques, notamment de harcèlement,
- L'organisation de la vie démocratique et citoyenne :
  - créer des temps d'échange démocratique,
  - contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général,
  - s'assurer d'un brassage effectif, dans la maisonnée ou les activités.
- Faire émerger un esprit de maisonnée :
  - créer une cohésion de groupe,
  - assurer l'inclusion effective de volontaires à besoins particuliers.
- Assurer des temps d'animation auprès des volontaires
  - Mener des animations dans les ateliers du tronc commun et lors des colorations (Défense et Mémoire ; Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques; Environnement ; Résilience et Prévention des risques) en fonction de ses compétences et/ou de son expérience, et/ou après un temps de formation spécifique.
  - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique et les guides des contenus.
  - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Participer activement aux temps de formation et de préparation du séjour.

### **Prérequis indispensable**

- Titulaire d'un BAFA ou diplôme équivalent
- Expérience dans l'encadrement d'adolescents et/ou dans l'encadrement de séjour de cohésion SNU
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles

### **Connaissances**

- Psychologie de l'enfant ;
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs

### **Compétences**

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation ou à besoins particuliers

### **Contraintes spécifiques et avantages**

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion

### **Liens hiérarchiques**

- Cadre de compagnie
- Chef de centre / Adjoint au chef de centre

## **CADRE D'EMPLOI**

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

### **Temps de travail**

Le temps de travail est de **23 jours répartis comme suit entre le 26/06/2024 et le 20/07/2024** :

- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible avec d'autres engagements professionnels du 26 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

### **Rémunération**

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

**624 € montant brut de l'indemnité**

Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de **68,90 € salaire journalier brut**.

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

**Candidature avant le 01/04/2024 à [snu53@ac-nantes.fr](mailto:snu53@ac-nantes.fr)**

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;

### **Contact**

Florian TROMBETTA

Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

[snu53@ac-nantes.fr](mailto:snu53@ac-nantes.fr)

02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23